



*New York, du 22 février au 4 mars 2011*

# La Commission de la condition de la femme afin de promouvoir l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie

La 55ème session de la Commission de la condition de la femme se tiendra à New York du 22 février au 4 mars 2011. Pendant ces deux semaines, des responsables gouvernementaux ainsi que des représentants des Nations Unies, de la société civile, des médias et du secteur privé se réuniront au Siège des Nations Unies pour partager des expériences et des bonnes pratiques, ainsi que pour convenir des mesures prioritaires à prendre en vue de surmonter les obstacles persistants et de relever les nouveaux

défis qui se posent au niveau de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, en vue d'accélérer les progrès réalisés en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le thème prioritaire de la Commission de la condition de la femme de cette année est « Accès et participation des femmes et des filles à l'éducation, à la formation, à la science et à la technologie, y compris pour promouvoir l'accès des femmes sur un pied d'égalité au plein emploi et à un travail décent ».

## **En quoi ce thème est-il important ?**

L'éducation est un droit fondamental. Elle est également un moteur clé de la croissance économique et du changement social. Elle est la base de l'autonomisation des femmes. Le fait d'investir dans les femmes et les filles a des effets multiplicateurs positifs sur le bien-être de leurs familles, de leurs communautés et des nations.

L'éducation scientifique est une partie essentielle de l'éducation. L'économie mondiale est de plus en plus déterminée par le savoir,

et exige une force de travail éduquée, capable de manipuler les technologies existantes et de développer des innovations scientifiques et technologiques en vue de lutter contre la pauvreté et de s'adapter aux nouveaux défis tels que le changement climatique.

Assurer que les femmes acquièrent les qualifications et des compétences nécessaires dans le domaine scientifique et technique est un impératif économique ; cela permet en outre de donner aux femmes et aux

filles les moyens de prendre des décisions en toute connaissance de cause sur les aspects cruciaux de leur vie, y compris au niveau de leur santé



Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



## Améliorer la qualité de l'éducation et lutter contre les stéréotypes sexistes

Des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années pour ce qui est d'assurer un accès équitable des femmes et des filles à l'éducation à tous les niveaux. Ces accomplissements demeurent toutefois limités dans de nombreuses parties du monde, en particulier en Afrique subsaharienne, en Asie occidentale et en Asie méridionale.

L'accès des filles à l'éducation peut être particulièrement limité quand ces dernières vivent dans la pauvreté, que ce soit dans les campagnes ou dans des bidonvilles ; appartiennent à un groupe minoritaire ; sont touchées par un conflit armé ; ou sont handicapées. Le mariage et la maternité précoce, de même que le travail des enfants, peuvent conduire certaines filles à abandonner l'école.

*Il est possible de remédier à ces problèmes grâce, entre autres, aux mesures suivantes : l'élimination des droits de scolarité, les programmes de repas scolaires et la distribution gratuite d'uniformes scolaires. Les investissements dans des infrastructures permettant d'améliorer la qualité de l'eau et de l'assainissement, les moyens de transport et la fourniture d'énergie, peuvent permettre de réduire le fardeau de travail des filles à la maison et d'améliorer leur sécurité sur le chemin de l'école.*

L'accès à l'éducation n'est pas suffisant. Encore faut-il que celle-ci soit de bonne qualité et corresponde aux besoins du marché du travail. A l'heure actuelle, trop d'enfants abandonnent l'école sans avoir acquis un niveau d'alphabétisation de base ni de compétences arithmétiques. *Il est crucial d'investir dans une éducation de qualité, en donnant la priorité au développement professionnel des enseignants, en révisant les programmes et en améliorant les conditions d'apprentissage.*

Les stéréotypes sexistes relayés par les

programmes et manuels scolaires officiels ainsi que dans les conseils d'orientation scolaire donnés aux étudiants et étudiantes peuvent conduire à limiter leurs choix de carrière. Le fait de restreindre les choix éducatifs des femmes et des filles a de lourdes conséquences : cela peut contribuer à creuser l'écart entre les sexes au niveau des salaires ainsi qu'à la surreprésentation des femmes dans les secteurs et aux postes les moins bien rémunérés.

*On peut citer parmi les interventions possibles : la révision du matériel pédagogique, la sensibilisation des professeurs et l'exposition des filles et des garçons à des modèles masculins et féminins dans des domaines d'étude non traditionnels. Les initiatives doivent s'attacher en priorité à faire disparaître les stéréotypes sexistes traditionnellement attachés aux filles et aux garçons.*

La formation de type non classique peut atteindre les femmes et les filles non scolarisées, et est particulièrement importante pour les étudiants des pays en situation d'urgence en raison de conflits ou de catastrophes.

*Les interventions peuvent consister à donner accès à l'information et aux technologies de communication en vue d'élargir les possibilités d'éducation à distance pour les femmes et les filles.*

*L'éducation n'est pas suffisante pour permettre aux femmes d'accéder au plein emploi et à un travail décent. Les femmes peuvent parfois pénétrer le marché du travail, mais à des postes qui ne garantissent pas leurs droits à un travail décent. On considère comme décent un travail donnant accès à une protection sociale complète et offrant la possibilité d'un dialogue social. Pour les jeunes femmes la transition des études à l'emploi est souvent plus difficile que pour les jeunes hommes, à cause de leur accès*

*limité aux réseaux sociaux, aux canaux d'information et aux mécanismes de recherche d'emploi. On peut citer parmi les initiatives possibles dans ce domaine : les services d'accompagnement et de placement ou des cours de formation prenant en compte le genre. Une formation au marché du travail et à la recherche d'emploi doivent être intégrées dans les programmes de l'enseignement secondaire et supérieur ainsi que dans la formation professionnelle.*

L'entrepreneuriat est une autre option d'emploi offerte aux femmes.

*L'enseignement technique et la formation aux qualifications de gestion et de marketing pour les femmes sont déterminants pour renforcer leur potentiel en tant qu'entrepreneuses, y compris en augmentant leur capacité à utiliser et à trouver des marchés pour de nouvelles technologies.*

### Bonnes pratiques pour lutter contre les stéréotypes et pour améliorer la qualité de l'éducation

- Sensibilisation des parents et des communautés sur l'importance de l'éducation des filles (Turquie)
- Révision des programmes et des manuels scolaires en vue d'éliminer les stéréotypes sexistes (Grèce)
- Etablissement de critères d'évaluation tenant compte du genre dans la sélection des manuels scolaires (Brésil)
- Envoi de directives en faveur de l'égalité des sexes aux éditeurs de manuels scolaires (Malaisie)
- Formation des enseignants à l'égalité des sexes (Belgique)
- Programmes d'aide financière conditionnés à l'inscription des filles à l'école (Inde)

## Donner aux femmes et aux filles les moyens de contribuer à la science et à la technologie

Des progrès ont été réalisés pour ce qui est d'améliorer la participation des femmes au niveau de l'enseignement scientifique et technologique. Au niveau postscolaire, les femmes dominent désormais dans certains domaines scientifiques, notamment au niveau des sciences de la vie et sciences humaines. Les femmes

continuent toutefois à être généralement sous-représentées au niveau des sciences informatiques et des sciences telles que la physique et la recherche agricole. Elles n'ont en outre pas autant progressé dans le domaine de l'ingénierie que dans celui des sciences. Les femmes doivent être en mesure de contribuer de manière

équitable au développement des sciences et de la technologie, et à l'innovation, ce qui permettra de renforcer la croissance économique, la création d'emplois et le bien-être général de la société ainsi que de répondre aux besoins des femmes et des hommes par de nouveaux produits.

Le « stéréotype sexiste dans le domaine



des sciences », qui associe les hommes aux mathématiques et à la science, influe négativement sur l'intérêt manifesté par les filles à l'égard de ces disciplines, sur leur auto-évaluation et sur leurs résultats en tant qu'étudiantes.

*On peut citer parmi les mesures visant à surmonter ces stéréotypes : la révision des programmes et manuels scolaires, la sensibilisation des enseignants et l'exposition des enfants à des modèles féminins. Le fait de mettre en exergue les impacts positifs de la science sur la société – plutôt que sur ses seules dimensions techniques – peut aider à rendre la science et la technique plus séduisantes aux yeux des filles et des femmes.*

### Pratiques prenant en compte la question de l'égalité des sexes dans les domaines scientifiques et technologiques

*Au Bangladesh, les femmes ingénieurs travaillant dans l'industrie solaire indépendante du réseau ont formé des femmes moins éduquées qu'elles sur la manière de fabriquer et de réparer des éléments des systèmes PV solaires, diffusant ainsi leur savoir vers des secteurs moins qualifiés et renforçant la part des énergies renouvela-*

*bles dans l'économie du Bangladesh.*

Les femmes continuent d'être sous-représentées dans le domaine de la recherche et du développement, que ce soit dans le monde universitaire, le secteur public ou les entreprises privées. La place des femmes aux postes scientifiques et technologiques a été comparée à un « tuyau qui fuit », avec une déperdition continue du nombre de femmes tout au long de leur vie professionnelle. On peut citer au nombre des facteurs contribuant à cette déperdition : l'isolement dans un environnement dominé par les hommes, les difficultés à réconcilier le travail et la vie familiale, et les stéréotypes suggérant que les femmes sont moins compétentes dans ces domaines.

*Des politiques et des programmes peuvent être mis en place afin d'augmenter le recrutement, le maintien, la promotion et la reconnaissance des femmes dans des emplois scientifiques et techniques. Peuvent être citées au nombre des autres mesures : les ateliers de sensibilisation à l'intention des recruteurs, la fourniture de soins abordables aux enfants, les programmes de mentorat, et la discrimination positive favorisant l'accès à des postes de responsabilité au sein des institutions de recherche et de développement.*

Les femmes constituent une pro-

portion significative des propriétaires d'entreprises, notamment dans les pays en développement, et peuvent donc contribuer à la science, à la technologie et à l'innovation, ainsi qu'à la création d'emplois.

*Les politiques en matière de sciences, de technologie et d'innovation peuvent tenir compte et s'attaquer aux contraintes spécifiques auxquelles font face les entrepreneurs femmes, telles que l'accès limité aux biens de production, à l'information, aux technologies de l'information et de la communication et au crédit*

Le rôle que les communautés elles-mêmes peuvent jouer pour ce qui est de résoudre les problèmes locaux est de plus en plus reconnu. Les femmes rurales et autochtones ont développé une large palette de connaissances et de qualifications au niveau de l'agriculture durable, par exemple.

*Les acteurs au niveau local, en particulier les organisations gouvernementales et non gouvernementales, jouent un rôle crucial pour ce qui est de reconnaître et d'appuyer le potentiel des femmes comme facteurs d'innovation. Cela peut aider à promouvoir et à diffuser un plus grand nombre d'innovations.*

## La part des femmes dans la recherche agricole des pays en développement

Au sein du monde en développement, la participation des femmes à la recherche agricole s'élève à 19,5% en moyenne. Des disparités existent toutefois entre et au sein des régions. L'Amérique latine et les Caraïbes affichent des pourcentages supérieurs de participation des femmes à la recherche agricole. A titre d'exemple, ceux de l'Argentine et de l'Uruguay s'élèvent respectivement à 41,7% et 42,5%. Les variations en Afrique sont tout-à-fait significatives. L'Afrique du Nord affiche des niveaux réduits de participation des femmes au secteur. Certains pays comme l'Erythrée présentent des chiffres aussi modestes que 3%. D'un autre côté, l'Afrique du Sud et le Botswana bénéficient de taux supérieurs, qui s'élèvent respectivement à 34,5% et 42,2%. L'Asie de l'Est et du Sud-Est présentent les taux les plus élevés de participation des femmes dans le monde en développement, avec une participation féminine allant jusqu'à 54,2% au Myanmar. A l'inverse, on compte seulement 3% de femmes travaillant comme chercheuses agricoles au Pakistan.

SOURCE: ADAPTÉE DES INDICATEURS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES AGRICOLES (ASTI). : DONNÉES CONSULTABLES SUR : <http://www.asti.cgiar.org/>

## Permettre aux femmes comme aux hommes de tirer bénéfice de la science et de la technologie

Les décideurs politiques doivent également focaliser leurs efforts sur le contenu de la science et ses applications. Les scientifiques et les ingénieurs, hommes ou femmes, ne sont pas dépourvus de stéréotypes sexistes et peuvent ignorer le besoin d'intégrer les questions d'égalité des sexes dans leurs recherches et dans la conception des

produits. Le fait d'intégrer une analyse intégrant la problématique du genre au niveau de la recherche et du développement – en examinant chaque projet afin de réduire les disparités existantes entre les femmes et les hommes – peut aider à aboutir à des techniques plus efficaces ainsi qu'à des connaissances et des produits plus utiles.

Il est également important que les efforts de déploiement technologique s'appuient sur des réalités locales, en vue d'assurer que les femmes adoptent la technologie à grande échelle.

Les gouvernements ont la responsabilité d'assurer que l'ordre du jour de la recherche nationale et internationale et que les priori-



tés en matière d'innovation bénéficient de manière équitable aux femmes comme aux hommes. La communauté internationale peut aider à favoriser les innovations en fa-

veur des populations mal desservies, en organisant par exemple des compétitions pour des programmes d'octroi de subventions canalisant l'attention sur les besoins des fem-

mes, ou en créant des partenariats pour aider les parties prenantes à mettre en commun des fonds et à tirer des enseignements des expériences respectives.

## Bonnes pratiques permettant aux femmes de bénéficier de la science et de la technologie

- Financement de postes de chaires d'universités pour les femmes au sein des départements universitaires des sciences et de l'ingénierie (Canada)
- Initiative visant à faire travailler ensemble des étudiants préparant une licence avec des lycéens (Norvège)
- Campagnes d'inscription menées par les universités en vue d'augmenter le nombre de filles et de femmes étudiantes (République unie de Tanzanie)
- Etablissement d'un Pacte national en faveur des femmes menant des carrières dans les domaines des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technologie (Allemagne)
- Organisation de camps scientifiques (Zambie)
- Augmentation du nombre d'enseignantes au sein des instituts de formation professionnelle (Pakistan)
- Création d'un parc scientifique sur la biotechnologie réunissant des femmes entrepreneurs, des scientifiques, des institutions financières et des industriels (Inde)

## Données mondiales

- Le rapport de l'inscription des filles par rapport à celle des garçons a connu une amélioration régulière, atteignant le niveau de 97 filles pour 100 garçons au niveau primaire, de 96 filles pour 100 garçons au niveau secondaire, et de 108 femmes pour 100 hommes au niveau postsecondaire en 2008.
  - En 2007, 72 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire étaient déscolarisés, dont 54% étaient des filles. De même, 54% des 71 millions d'adolescents déscolarisés en 2007 étaient des filles.
  - Les femmes constituent près de deux tiers des 759 millions d'adultes analphabètes dans le monde.
  - Au niveau postsecondaire, les femmes dominent désormais dans certains sous-domaines de la science, en particulier les sciences de la vie et les sciences sociales.
- Un progrès moindre est enregistré au niveau de l'ingénierie. En 2007, la part médiane mondiale des étudiantes universitaires était de 21% au niveau de l'ingénierie, de la fabrication et de la construction.
- La participation des femmes à la force de travail a été estimée à 52,6% en 2008, contre une participation masculine de 77,5%. Au sein de la population âgée de 20 à 24 ans, les femmes continuent d'accuser un retard par rapport aux hommes au niveau de la participation à la force de travail, dans toutes les régions.
  - En moyenne, dans les 121 pays disposant des données pertinentes, les femmes comptent pour 29% des chercheurs, et seulement 15% des pays ont réalisé la parité des sexes.

SOURCES: GLOBAL GENDER AND EDUCATION DIGEST DE L'UNESCO, 2010, BANQUE MONDIALE.

Deux rapports du Secrétaire général des Nations Unies explorent ce thème. Ils sont téléchargeables dans les six langues officielles des Nations Unies sur : [www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw55/documentation.htm](http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw55/documentation.htm).

## L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) appuie la CSW pour la toute première fois

La 55ème session de la Commission de la condition de la femme saluera également la création de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), qui fusionne quatre parties antérieurement distinctes du système des Nations Unies dédiées à l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. ONU Femmes est devenu pleinement opérationnelle le 1er janvier

2011. Sous la direction de la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive Michelle Bachelet, ONU Femmes aidera les organes intergouvernementaux tels que la Commission de la condition de la femme à élaborer des politiques, des standards et des normes mondiales. La nouvelle entité aidera également les Etats membres à appliquer ces standards, se tenant prête à apporter son appui

technique et financier aux pays qui le demandent, et à nouer des partenariats efficaces avec la société civile. Une autre partie de sa mission consistera à mettre l'accent sur la responsabilité du système des Nations Unies par rapport à ses propres engagements en matière d'égalité des sexes, en particulier en effectuant un suivi régulier des progrès accomplis au sein du système.